Commune de Neufchâteau
Compte rendu du Groupe de Travail
« Agriculture & forêts » du 09/02/2023

Réf. NEUFCHATEAU\05- GT\20230209 GT6 Agriculture & forêts\Neufchâteau 20230209 PV GT6 Agriculture & forêts.docx

Présences (Voir liste en annexe)

› Participants : 28 participants et 6 excusés
› PNHSFA : Mme Christine Leclercq
› Impact : Mme Mary Genatzy
› FRW : Mme Sophie Orban et Mme Eléonore Gérard, agents de développement

Ordre du jour

› Introduction
› Présentation des thématiques par l'auteur et le PNHSFA
› Consultation – en sous-groupes
› La suite de l'ODR
› Divers

***

M. Jacques Cheppe, premier échevin, introduit la réunion et remercie les participants de leur présence.
Cette séance fait suite aux réunions citoyennes organisées dans les villages, où de nombreuses propositions ont été formulées. Il convient d'affiner la réflexion, de déterminer vers quoi on se dirige et de dégager les projets à réaliser.
Ce groupe de travail est le sixième et dernier de la série.

Introduction

Une Opération de Développement Rural (ODR) est un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les dix ans à venir. C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région Wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens et qui consiste à mener une réflexion globale, sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie. Elle se concrétise par la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions appelé Programme Communal de Développement Rural - PCDR.

› Son objectif global est d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnement et culturel.

L'ODR suit plusieurs étapes, qui se distinguent en 2 grandes phases :

- L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural - PCDR, qui dure environ 3 ans.
- La mise en œuvre du PCDR, qui peut durer jusqu'à 10 ans.

Le calendrier de l'opération de développement rural

Les réunions publiques ont débuté en avril 2022, par des consultations villageoises.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été mise en place fin octobre 2022. Elle est constituée de 32 personnes, élus et citoyens, représentatives du territoire communal.

L'étape actuelle consiste en l'organisation de 6 groupes de travail thématiques (GT) entre novembre 2022 et février 2023.

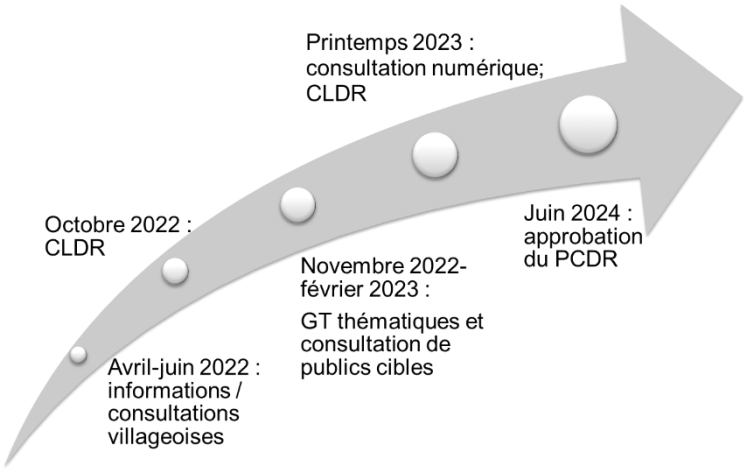

Les GT reposent sur le diagnostic territorial établi par l'auteur de PCDR, les résultats des consultations villageoises et les enjeux de développement. Leur objectif est de formuler des projets concrets qui répondent aux besoins, dans tous les domaines de la vie communale.

Au printemps 2023, la FRW mettra en ligne une plateforme de consultation numérique, où tous les projets potentiels seront présentés. Les habitants pourront les consulter, les « liker », les commenter ou proposer de nouvelles idées.

La CLDR prendra ensuite le relais pour définir le diagnostic partagé et la stratégie de développement. Elle approfondira et priorisera tous les projets, pour finalement approuver le Programme Communal de Développement Rural - PCDR - vers juin 2024.

Présentation des thématiques par l'auteur

L'auteur de PCDR dresse un portrait de la commune dans les thèmes du jour.
Sa présentation est jointe en annexe.

Remarques :
- Il y a aussi 1.000 moutons présents sur la commune, en activité principale.
- On retrouve des cultures destinées à la biométhanisation également sur Tournay.

« Le sapin de Noël en gestion différenciée dans les GAL d'Ardenne » - présentation par le PNHSFA

Mme Christine Leclercq explique ensuite le projet de coopération entre les GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier, Nov'Ardenne et Ardenne Méridionale.
Le montage est joint en annexe.

- Il faut compter 7-8 ans pour un cycle complet de production de sapins de Noël.
- Souvent, on utilise du désherbant total avant la plantation et au cours des 4 premières années de pousse.
- Quand il y a un couvert végétal, il y a davantage de risque de gel car on enregistre quelques degrés de moins que sur un sol nu. Le cycle de production peut s'allonger d'un an et il faut faucher le couvert (les machines coûtent malheureusement plus cher que le désherbant).
- L'azote qui n'est pas utilisé en surface s'infiltre dans le sol et atteint les nappes phréatiques.

Les actions relevant de ce projet :
- Mise en place de parcelles d'essais, en plein champs, afin de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires. * avec divers couverts végétaux
  * avec pâturage par des moutons de race Shropshire
- Campagnes d'analyse de sol, pour limiter l'impact sur les nappes phréatiques. → cela permet de mieux doser les engrais.
- Lutte intégrée pour aider à gérer les ravageurs (présence de prédateurs des ravageurs de la culture ; structures d'accueil artificielles des prédateurs de ravageurs). → moindre utilisation d'insecticides.
- Suivi de la biodiversité aux niveaux phytosociologique, insectes butineurs, oiseaux. Les modes de culture sont très hétérogènes.
- Communication sur les bonnes pratiques : encourager à s'orienter vers des productions avec moins d'herbicides.

Consultation

Méthodologie

La technique d'animation utilisée lors de cette réunion est le World Café : durant deux séances de 30 minutes, les participants se répartissent en 2 tables-rondes simultanées. Sur chaque table sont repris les enjeux à débattre et les idées émises lors des consultations villageoises. Après 40 minutes, les groupes changent de table. Les agents de développement animent ces tables et prennent notes sous forme de « cartes mentales ». Chaque personne participera donc aux deux tables de travail.
L'objectif de la séance est de valider les enjeux principaux et de dégager des projets concrets pour y répondre.
Des personnes ressources accompagnent la réflexion :
- Mme Christine Leclercq, du Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier
- M. Benjamin De Potter, chef de Cantonnement DNF

Les deux tables-rondes pour cette réunion sont
① l'agriculture
② les forêts.

Synthèse des sous-groupes

Agriculture

Enjeux
⇨ **Soutenir la diversification agricole et les producteurs locaux**
⇨ **Développer la production alimentaire locale**
⇨ **Garantir l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs**

Projets
⇨ **Soutenir la diversification agricole et les producteurs locaux**
- Attribuer une prime aux groupes (ex : scouts) qui se fournissent chez les producteurs locaux.
- Créer un GAC (Groupe d'Achats Communs)
- Favoriser les producteurs de la commune dans les marchés publics communaux, grâce à un critère de proximité (ex : cantines).
- Sensibiliser/ éduquer les enfants au prix réel de la nourriture produite localement.
- Sensibiliser/éduquer les enfants à la consommation des légumes de saison.
- Référencer tous les commerces et les produits locaux et diffuser l'information (ex : dans le Oyez Citoyens).

- Organiser des événements qui mettent en avant uniquement les producteurs locaux (ex : marches gourmandes).
- Rénover et entretenir les fontaines et sources dans chaque village, afin de fournir une source d'alimentation en eau en cas de sécheresse.
- Proposer des espaces pour le maraîchage à différents endroits de la commune.

⇨ **Développer la production alimentaire locale**
- Créer des jardins dans les écoles pour éduquer les enfants à la culture des légumes ; une collaboration avec les villageois et les agriculteurs peut être envisagée pendant les mois d'été.
- Inciter les personnes qui reçoivent les surplus des maraîchers à venir aider à la récolte.
- Viser l'autonomie alimentaire et la résilience sur la commune.
- Garantir une sécurité financière aux nouveaux agriculteurs : s'assurer que les produits seront achetés en stimulant la demande.

⇨ **Garantir l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs**
- Garantir des aides aux primo-agriculteurs qui ne sont plus jeunes et qui ne bénéficient donc pas des aides accordées à ceux qui commencent leurs activités plus tôt.
- Régler le problème des aisances communales : s'assurer que les règles de location sont bien appliquées et respectées. (ex : travailler avec l'association Terre en vue)
- Mieux répartir les aisances communales sur le territoire.
- Inciter la Commune à s'intéresser davantage au type de culture qui sera pratiquée sur les aisances communales avant de les attribuer, à l'aide de clauses interdisant certaines cultures.
- Instaurer une cohérence politique entre la législation et sa mise en œuvre. S'assurer que tous les règlements soient correctement appliqués.

Forêts

Enjeux
⇨ **Développer la filière bois**
⇨ **Améliorer la résilience de la forêt face aux changements climatiques et aux crises sanitaires**

Les participants estiment que « développer la filière bois » n'est pas un défi pertinent pour le territoire. De plus, ce n'est pas le rôle de la Commune.
Par exemple, il s'avèrerait utopique de créer de nouvelles scieries car dans le contexte d'exportation du bois, il est difficile de s'approvisionner ; de plus, il n'y a pas de demande pour certaines essences (le hêtre).
À part la fonction de production, il y a peu d'acteurs de la forêt sur la commune.
Une entreprise de stockage du bois exotique va s'installer prochainement sur le zoning d'Ardenne Logistics.
→ L'assemblée désire formuler autrement ce défi : « **ReLOCALiser la filière bois** », c'est-à-dire essayer de garder le bois produit localement pour sa transformation au niveau local.

Projets
⇨ **ReLOCALiser la filière bois**
- › Faire une bonne campagne de communication pour inciter à utiliser le hêtre au niveau local – faire changer les habitudes.
- › Valoriser les scieries locales/régionales (notamment pour le chêne) par une bonne communication.
- › Pour contrer les difficultés d'approvisionnement, organiser des ventes réservées aux scieurs wallons (avec interdiction d'exporter le bois)
- › Continuer à transformer les résineux localement.
- › Continuer les ventes de bois de chauffage pour les particuliers.
- › Mettre à nouveau en place l'affouage (avis mitigés sur cette piste)

Commentaires
- Les recettes découlant des ventes de bois de chauffage ont été affectées au chèque énergie distribués dernièrement aux ménages en fonction de leurs revenus.

⇨ **Améliorer la résilience de la forêt face aux changements climatiques et aux crises sanitaires**
  › Veiller à maintenir l'ouverture de la forêt au public et informer sur la chasse (les revenus générés, son rôle de régulation du gibier, les dates des battues, …)
  › Conclure une convention avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée – CAPFP – pour l'accompagnement des petits propriétaires forestiers.
  › Communiquer sur l'intérêt des peuplements diversifiés, organiser des visites de terrain – en associant les organismes spécialisés dans le domaine.
  › Alterner les bandes de résineux et de feuillus dans les plantations.
  › Inciter à planter des arbres.
  › Planter des haies (qui servent aussi de séparation entre les terrains, à lutter contre les inondations, …).
  › Établir une cartographie du réseau écologique afin de déterminer les endroits où implanter de nouvelles haies.
  › Veiller à un bon entretien des haies.

Commentaires
- Il existe des subsides provinciaux pour aider les propriétaires privés à faire des plantations.
- Le fichier écologique des essences permet d'identifier les bonnes essences à planter selon les sols et les circonstances.
- La CAPFP est un service de l'Office Economique Wallon du Bois (https://www.oewb.be/la-cellule). Elle vise à apporter aux propriétaires privés de parcelles de moins de 5 ha des conseils individualisés, à organiser des travaux et ventes groupés, …
- Il existe des primes à la plantation de haies et à leur entretien.
- Il convient de bien choisir les emplacements de nouvelles haies, pour que leur entretien n'incombe pas aux agriculteurs.
- Le PNHSFA a été choisi pour mener une expérience pilote visant la mise en place d'un service de gestion de la taille des haies et de valorisation du broyat. A terme, l'objectif est que ce service soit autoporteur.

⇨ **Les sapins de Noël**
  › Inciter à planter des sapins de Noël en zone forestière.
  › Lutter contre les cultures de sapins de Noël qui persistent au-delà du terme de production.
  › Transformer les terrains communaux concernés par des cultures de sapins de Noël (ayant filé) en aisances communales louées aux agriculteurs.
  › Dresser un cadastre des aisances communales couvertes de sapins.
  › Inciter à la culture de sapins de Noël bio, utilisant des moutons, des méthodes plus respectueuses (couper le tronc à une certaine hauteur pour permettre sa repousse, …).

Commentaires
- En zone forestière, les normes de culture des sapins de Noël sont plus strictes : il est interdit d'y utiliser des produits phytosanitaires.

La suite de l'ODR

Le cycle de groupes de travail se clôture.

La prochaine étape consistera à mettre en ligne une **plateforme de consultation numérique** en mars-avril. Chaque Chestrolais aura l'occasion de prendre connaissance de l'ensemble des projets issus des réunions, de les commenter, de voter pour ses préférés et même de proposer d'autres idées.

Ensuite, la **Commission Locale de Développement Rural** prendra le relais. Elle établira le diagnostic partagé et la stratégie de développement ; elle approfondira les projets du PCDR.

Suivre l'ODR

Les informations concernant l'Opération de Développement Rural sont disponibles sur le site dédié à l'ODR : www.pcdr-neufchâteau.info, ainsi que sur le site communal : www.neufchateau.be.
Vous pourrez également trouver des informations dans la presse et dans le *Oyez citoyens*.
N'hésitez pas à consulter les pages Facebook de la Commune « Ville de Neufchâteau » et de la « Fondation Rurale de Wallonie - équipe Semois Ardenne ».

Divers

Il n'y a pas de divers.

Sophie Orban & Eléonore Gérard
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne
Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY **I** +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be **I** www.frw.be **I** www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Présences au groupe de travail du 9 février 2023

Présents :

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal	CLDR
Mme	Burtombois	Marielle	Longlier		
M.	Cheppe	Jacques	Petitvoir	X	X
M.	Clabecq	Laurent	Neufchâteau		
Mme	Clémentz	Mariline	Tronquoy	X	X
M.	Cornelissen	Sébastien	Semel		
M.	De Potter	Benjamin	Neufchâteau		
M.	Demarche	Xavier	Cousteumont		
Mme	Gatellier	Claire	Lahérie		
M.	Grandjean	Christian	Respelt	X	
M.	Henneaux	Olivier	Tournay		
M.	Jacobs	Jean-Marie	Respelt		X
Mme	Jacquemart	Chantal	Neufchâteau		X
M.	Jacquemart	Jean-Marie	Tronquoy		X
Mme	Louis	Micheline	Warmifontaine	X	
M.	Mathieu	Thierry	Longlier		X
M.	Michel	Philippe	Grandvoir		X
M.	Moreau	Marc	Marbay	X	X
Mme	Nowak	Izabela	Neufchâteau		
M.	Petit	Alain	Longlier		
M.	Philipin	Prosper	Neufchâteau		
M.	Pierret	Olivier	Tronquoy		
Mme	Roekhaut	Stéphanie	Neufchâteau		
Mme	Stevens	Laura			
M.	Stouse	Thierry	Nolinfaing		X
M.	Van der Smissen	Patrick	Tournay		X
Mme	Vanschepdael	Manoëlle	Tournay		X
M.	Verleyen	Jean-Paul	Nolinfaing		X
M.	Zabus	Alain	Longlier		

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal	CLDR
Mme	Besonhé	Aline	Neufchâteau		X
Mme	Bolly	Cécile	Tournay		X
Mme	Dries	Sandrine	Neufchâteau		X
M.	Goblet	Raphaël	Neufchâteau		X
M.	Lecomte	Joseph	Hamipré		X
M.	Otten	Sébastien	Neufchâteau		X

Présentation des thématiques par l'auteur

AGRICULTURE ET FORÊT

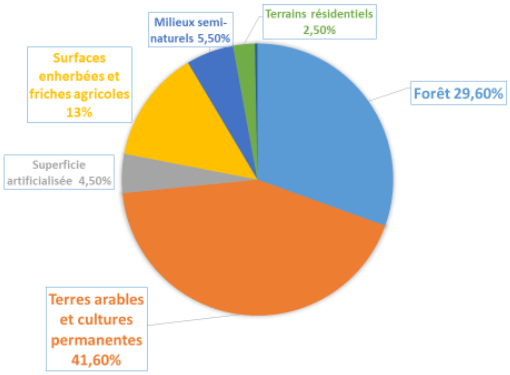

1. AGRICULTURE

- ✓ S.A.U = 4949,17 hectares
- ✓ 89 agriculteurs (2021) : majorité => + de 50 ans
- ✓ Fermes transmises le plus souvent de père en fils
- ✓ 90% des agriculteurs sont des éleveurs (10.976 bovins – 2.775 porcins – 20.3980 volailles)
- ✓ Taille moyenne des exploitations = 65 hectares et 200 bêtes
- ✓ Quelques céréaliers (Tronquoy) et quelques laitiers (2 Grapfontaine, 1 à Neufchâteau, 1 à Tronquoy et 1 à Longlier)
- ✓ Diversification (maraîchage, permaculture, boucherie à la ferme de Montplainchamps, préparations laitières) et pratiques extensives
  - ➢ Nombreuses activités secondaires agricoles : moutons, races des Highlands, yak
- ✓ Cultures dédiées à la biométhanisation à Namoussart et Tronquoy (L'oréal)

1. AGRICULTURE

- ✓ **Comice agricole Centre Ardenne** : 280 membres issus de Neufchâteau, Libramont, Léglise et Saint-Hubert
- ✓ **Mesures agri-environnementales (MAE)** : plantation de haies
- ✓ **Soutien communal des initiatives de diversification :**
  - ➢ « Week-end à la ferme »
  - ➢ Promotion dans le bulletin communal
  - ➢ Productions locales favorisées dans les réceptions et lors d'événements
- ✓ **Soutien communal durant la sécheresse :** mise à disposition d'une bouche à incendie (3€/m³ sur le site d'Ardenne Logistics)

1. AGRICULTURE

- ✓ 1/5 se lance dans le bio
- ✓ +/- 100 hectares d'aisances communales
- ✓ **Prix à l'hectare entre 15.000 et 20.000€** (augmentation de 20% en 5 ans, pouvant monter jusqu'à 30.000 selon les cas)

1. AGRICULTURE

☺ Satisfaction des habitants concernant les circuits-courts (vente directe à la ferme, marché du terroir, coopérative, points de vente de produits locaux etc.)

☹ Les cultures de production énergétique nécessitent beaucoup de terres (mais rapportent plus à la location que les cultures classiques)

☹ Difficultés financières d'accès à la terre

1. AGRICULTURE : ENJEUX

- **Soutenir la diversification agricole et les producteurs locaux**
- **Développer la production alimentaire locale**
- **Garantir l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs**

2. FORÊT

2.1 Données générales

- ✓ **Forêt domaniale Huqueny (+/- 260 ha)**
  - Gérée par la Région wallonne
- ✓ **Forêt privée**
  - Massif du bois d'Ospot
- ✓ **Forêt communale (+/- 1790 ha)**

2. FORÊT

2.2 Forêt communale :

- ✓ Gestion par le Département Nature & Forêt (DNF)
- ✓ Plantation d'essences qui répondent aux défis climatiques
- ✓ ½ feuillus ½ résineux
- ✓ Trois gros massifs (Grandvoir, Grapfontaine et Tronquoy)
- ✓ Plan d'aménagement revu récemment (volonté de diversifier les peuplements)

2. FORÊT

Revenus et dépenses :

- ✓ **Coupes annuelles**
- ✓ **Vente de bois marchands**
- ✓ **Vente de bois aux particuliers**
- ✓ **Location de chasse**
- ➢ +/- 100.000€ par an de travaux, plantation et entretien

2. FORÊT

2.3 Filière bois :

- ✓ Professionnels du bois de chauffage
- ✓ Modes d'exploitation : par machine et par cheval dans les jeunes résineux
- ✓ Vente aux scieurs wallons en février 2023
- ✓ Présence d'apiculteurs
  - ➢ Pas d'exploitant forestier, de scieur ou de transformateur de bois

2. FORÊT

2.4 Crises :

- ✓ **Peste porcine** : forte diminution des sangliers dans le massif de Grapfontaine
- ✓ **Scolytes** : plus de 4.100 m³ d'épicéas en 2020
- ✓ **Sécheresse** : hêtre, épicéa et douglas

2. FORÊT : ENJEUX

- ❖ **Développer la filière bois**
- ❖ **Améliorer la résilience de la forêt face aux changements climatiques et aux crises sanitaires**

« Le sapin de Noël en gestion différenciée dans les GAL d'Ardenne » - présentation par le PNHSFA

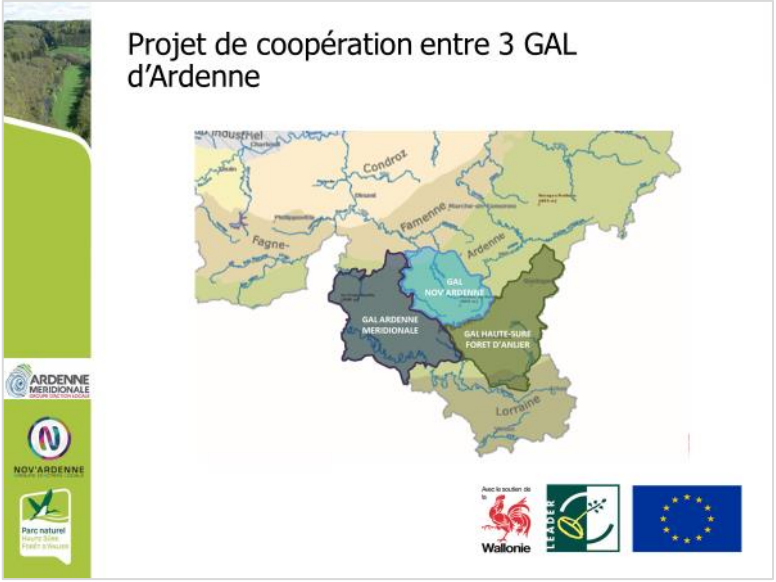

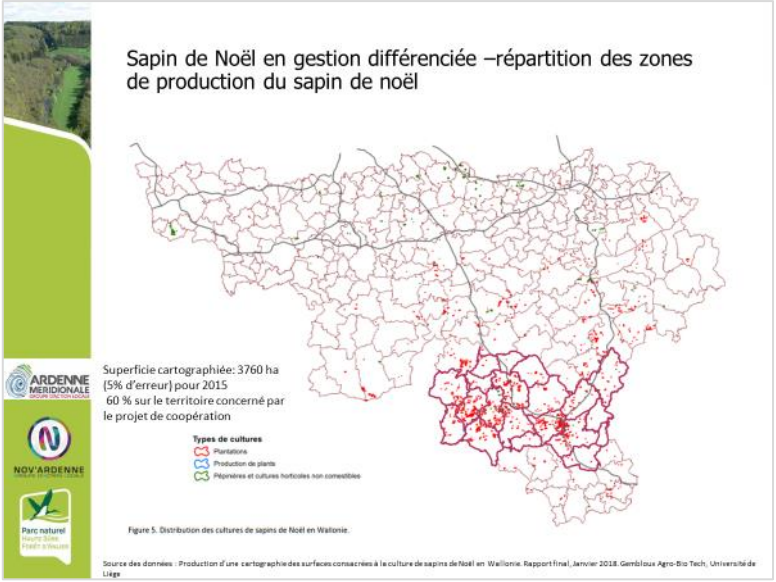

Sapin de Noël en gestion différenciée – les 20 communes du projet

0 5 10 20 Kilometers

N

Mise en place des parcelles d'essais - couverts végétaux

Objectif : réduire l'utilisation de produits phytos

Chez Jonathan Rigaux à Longlier

Suivi 23/09/2020

Mise en place des parcelles d'essais - couverts végétaux

Chez Pépilux à Offaing

Suivi des essais des 25/06/2020 (photo du haut) et 20/08/2020 (photo en bas)

Mise en place des parcelles d'essais – essais de pâturage par des moutons de race shropshire

Chez Rémy Dumont à Mon Idée

Moutons dans la parcelle en juillet 2020

Différence d'appétence entre les types de couvert sur l'essai en juillet 2020 ; à droite mélange gazon sport

Analyses de sol et conseils de fertilisation

Prélèvement d'échantillons de sol pour analyses

- Physico-chimiques du sol (analyse NPK et Ca, Mg et Na)
- Potentiel de minéralisation : étude de la fonctionnalité du sol
- Analyse des résidus azotés en fin de saison végétative (APL)
- ➢ Objectif : optimaliser les apports d'engrais et éviter les pertes par lessivage

	C	D	E	F	G	H
1	Nom parcelle	Plantation	Classe d'âge	besoin total (4000 arbres/ha) kg N/ha	besoin - fournitures du sol (4000 arbres/ha) kg N/ha	Conseil de fertilisation kg N/ha
2	Greencap - Redu	Planté 2019	1 - 2 ans	455	245	12
3						
4						
5	Greencap - Libin (Pinet)		6 - 8 ans	455	350	70
6						
7						
8	Greencap - Libin (common bans)		3 - 5 ans	455	340	34
9						
10						
11	Greencap - Anloy	Planté 2013	6 - 8 ans	455	339	68
12						
13						
14	Greencap - St Hubert		6 - 8 ans	455	316	63
15						
16						si année de coupe + 30 Kg/ha possible en été si la coloration n'est pas satisfai
17						

Exemple de conseil de fertilisation suite aux analyses de sol

Utilisation de techniques de lutte intégrée

La lutte intégrée est une aide à la gestion des ravageurs afin de diminuer l'utilisation **d'insecticides**

- Renforcer l'équilibre naturel pour favoriser la présence de prédateurs des ravageurs de la culture
  - ➢ Enherbement des chemins : mélanges floraux attractifs pour les insectes prédateurs (syrphes, coccinelles,…) des ravageurs du sapin de Noël
  - ➢ Plantation de haies
- Intégrer des structures d'accueil artificielles des prédateurs de ravageurs (nichoirs artificiels, perchoirs à rapace,…)

Suivis de la biodiversité présente dans les parcelles

Répartition géographique des suivis "biodiversité"

- Relevés phytosociologiques
- Suivis insectes butineurs : coccinelles, lépidoptères, abeilles sauvages
- Suivis oiseaux

Robin Gailly de ARCEA en plein relevé sur une des parcelles suivies

Promotion – communication – diffusion de bonnes pratiques

Suivi morphologique des sapins de Noël : mesurage annuel

Etude des coûts économiques des différents modes de gestion

Ateliers techniques et visites de terrain

- Ateliers techniques thématiques destinés aux producteurs en collaboration avec l'UAP
- Visites des parcelles d'essais par les producteurs

Promotion – communication - capitalisation

- Réalisation d'une vidéo du projet
- Réalisation d'une vidéo pour chaque producteur partenaire

Merci pour votre attention !